Click to prove you're human

Vous avez fait un achat dans un magasin ou en ligne et vous rencontrez des problèmes : article jamais livré, service après-vente injoignable, marchandises endommagées, contrefaçons etc.Vous pouvez en témoigner sur ce forum. Rapporter ce messageRépondre en citant par O-panache » 22 Janvier 2019, 16:31 Réputation totalement usurpée : Amazon
aux frontières de l'**** !1) Service client qui parle très mal français2) Service client qui raccroche au nez lorsqu'ils sont sans réponse.3) Service client qui s'engage à fournir une réponse sous 3j mais ne revient jamais (5 cas différents) ! 4) Impossible de parler à un responsable.5) Service Client qui n'hésite pas à faire patienter +25 minutes au
téléphone !6) Méconnaissance des Conditions générales de vente (erreur systématique sur les délais de remboursement annoncés).7) Remboursement effectif après 29j ouvrés et non pas 7j comme annoncé ! 8) Conditions générales qui promettent une "augmentation de plein droit" en cas de retard, mais lorsque vous appelez le service client il dément
cette réalité !Préférez la concurrence, ou même un magasin physique : moins d'embrouille et de malhonnêteté !N'hésitez à déposer une main courante et faire appel à une protection juridique (de votre entreprise, banque). Il faut faire cesser ces abus et cette impunité ! C'est dans ce sens que j'ai agis. Après une vingtaine d'appels, croyez-moi je ne
vais pas lâcher l'affaire comme cela.ps : je précise que le vendeur est bien Amazon.fr O-panache   Message(s) : 5Inscription : 24 Octobre 2018, 03:01 Rapporter ce messageRépondre en citant par O-panache » 22 Janvier 2019, 16:32 Le passage incriminé : ... =201909000Nous pouvons différer le remboursement jusqu'à ce que nous ayons reçu le(s)
produit(s) ou jusqu'à ce que vous ayez fourni une preuve d'expédition du (des) produit(s), la date retenue étant celle du premier de ces faits. Si le remboursement intervient après la date limite mentionnée ci-dessus, le montant qui vous est dû sera augmenté de plein droit. O-panache   Message(s) : 5Inscription : 24 Octobre 2018, 03:01 Rapporter ce
messageRépondre en citant par Bvnsrjj » 18 Avril 2019, 16:04 Client Amazon depuis 2007 et même "prime" depuis plusieurs années (moyennant abonnement bien sûr), je suis de plus en plus mécontent de la qualité de service Amazon. Les délais de livraison dits "en soirée" sont de moins en moins respectés alors que j'habite en plein centre de
ParisDernièrement j'ai eu une mésaventure. J'ai commandé un smartphone "S10 plus" de 1009 euros, livré comme prévu, mais changeant d'avis, je ne l'ai même pas ouvert et l'ai retourné dès le lendemain dans un colis parfaitement sécurisé avec du gros adhésif tout autour d'un bon gros carton d'expédition. J'ai utilisé l'étiquette de retour "Colissimo"
imprimée à partir du site Amazon, déposé le tout dans un bureau de poste. Le tracking "Colissimo" confirme une prise en charge le 5 mars et une livraison au destinataire (Amazon Orléans selon l'étiquette) le 8 mars. Ne voyant pas venir le remboursement, j'entame un parcours du combattant avec le service clientèle Amazon. Mails, appels, re-mails,
re-appels ...au moins une dizaines de contacts en 6 semaines. Plusieurs fois j'envoie à Amazon copie pdf du tracking. Chaque contact téléphonique m'oblige à tout réexpliquer car ce n'est jamais la même personne. Je dois donc re-préciser les éléments qu'elle découvre par ailleurs sur son ordinateur. Il y a bien la trace de toutes mes tentatives de
contact, dont la moité sont restées infructueuses. J'ai droit à diverses explications incompréhensibles, différentes à chaque fois, diverses promesses de rappels (non tenues), de déblocages du dossier et de remboursement. Toujours rien ! Le 15 avril je me fais rappeler et je crois à la résolution du problème. Une interlocutrice (encore une nouvelle) me
dit que tout est bon et que je vais être vite payé. Je ne vois rien venir donc le 17 avril je me fais à nouveau rappeler et là scoop incroyable : on me dit que "selon le dépôt Amazon, le colis est arrivé vide" !!!!!. Et évidemment pas question de mettre en cause Amazon ! Il ne peut pas être fautif ! Je n'en crois pas mes oreilles et exige un mail de
confirmation que je reçois. JAMAIS au cours de ces semaines d'échanges chaotiques ce prétexte n'avait été donné. Je ne sais pas où est passé le contenu du colis mais je doute que "Colissimo" ait ouvert le paquet pour le vider et distribuer une boite vide, forcément à moitié détruite vu les couches d'adhésif qui le scellaient ! Mais ne peux rien vérifier
et dois croire Amazon sur parole. En tout cas je n'ai plus aucun recours et j'ai perdu 1009 euros. Tout au long de ces semaines le service clientèle m'est apparu complètement nul. Suivi informatique certes, mais interlocuteurs dépassés. Et je n'ai plus confiance. Quand tout va bien c'est OK. Quand un grain de sable apparaît, ça devient galère. Rien que
le système de rappel : nullissime. Les changements interlocuteurs à qui on doit tout réexpliquer (souvent apparemment des stagiaires ?) : nullissime. Les mails qui se perdent dans un puits sans fond et restent sans réponses : pas digne d'un service clientèle qui se dit attentif à la satisfaction des clients ! Bvnsrjj   Message(s) : 1Inscription : 18 Avril
2019, 14:59 Rapporter ce messageRépondre en citant par berlingo38 » 29 Avril 2019, 16:48 j'ai commandé un smartphone d'une valeur de 155€ et qui aurai dû m'être livré le 2 février 2019 et que je n'ai à ce jour jamais reçu, pourtant amazon dit qu'il est chez le livreur et que c'est à moi de faire les démarches pour récupérer mon bien et me donne
l'adresse mail du transporteur qui bien entendu ne répond jamais ainsi qu'amazon malgré la vingtaine de messages que je leur ai envoyé, je demandai simplement à être remboursé,(j'ai commandé des centaines d'objets sur ce cite et c'est la première fois et la dernière fois que ça m'arrive) ce n'ai pas à moi de me débrouiller avec ce transporteur ***
(s'il à bien été envoyé par amazon!?) depuis je fait mes achats chez Wish, c'est un peu long mais les livraisons arrivent!!! S'il y a des personnes qui veulent se lier contre amazon qu'elles me le fassent savoir, je me joindrais volontiers à elles.L'union fait la force!!!Le 29 04 2019 h.dom@gmx.fr berlingo38   Message(s) : 1Inscription : 29 Avril 2019, 16:08
Rapporter ce messageRépondre en citant par gemeauxfitness » 01 Mai 2019, 08:59 J'ai effectué un achat sur AMAZONE, et depuis je suis débitée tous les mois de la somme de 12.33 € "Adhérente à AMAZONE PRIME". Abonnement auquel je n'ai pas souscrit . J'ai réussi à les joindre par téléphone, ils m'ont confirmé que c'était une erreur et que si je
voulais être rembourser il fallait que je téléphone aux Etats Unis, car eux en France ils ne pouvaient rien faire !! Je ne parle pas anglais, et de plus qui va payer la communication qui risque de durer.En attendant cela fait 4 mois que je suis débitée de cette somme.C'est de l'****, j'ai commandé sur le site français et j'estime que ce sont eux qui doivent
régulariser la situation.Ils ne veulent rien savoir. gemeauxfitness   Message(s) : 1Inscription : 01 Mai 2019, 08:47 Rapporter ce messageRépondre en citant par YoanB » 03 Mai 2019, 17:43 Bonjour, moi aussi j'ai eu une mauvaise expérience avec amazon.Les personnes en charge du service client, numéro malté, parlent difficilement le français.Et
donnent des informations contradictoires.J'ai acheté un article avec plusieurs accessoires à part.Amazon a confirmé la commande.Je suis prélevé.J'ai une notification comme quoi le colis a été expédié.Ensuite 10 jours plus tard une qui m'explique que le colis a du retard.Puis une semaine plus tard que le colis est peut être perdu!En contactant le
service client, la dame m'informe que le colis n'a jamais été envoyé...Au bout de tout ce temps...Entre temps j'ai reçu les accessoires.Ayant déjà les accessoires, je refuse explicitement avec la conseillère au téléphone un remboursement pour une solution de remplacement, des références compatibles sont disponibles à l'achat sur le site.Il ne se passe
rien, et j'attends, encore.Au bout d'une semaine de plus je dépose une pré-plainte en ligne pour ***.J'en informe Amazon qui contrairement à ce que j'avais demandé, me rembourse.Je me retrouve avec les 2 accessoires seuls et un service client qui ne suit pas mes demandes.Au bout de multiples contacts mails, on m'appelle et m'informe que le
remplacement aurait été possible mais que maintenant que le remboursement est acté, je l'ai dans le... et les accessoires à me coltiner à renvoyer...Je galère à demander un geste co pour tout ce désagrément et temps perdu, j'obtiens au forceps 10€... Pour un article de 480€.Et tout ça pour finalement, en cherchant bien, ne pas avoir besoin de cette
immense faveur, car maintenant j'ai trouvé moins cher, ailleurs...Amazon c'est bien, mais pas automatiquement. Cherchez bien, vous serez peut être surpris.Et priez pour ne pas avoir de soucis avec eux, j'ai déjà des litiges commerciaux avec d'autre sites marchands (Cdiscount, rueducommerce), j'ai jamais autant luter qu'avec amazon... YoanB
Message(s) : 1Inscription : 03 Mai 2019, 17:22 Rapporter ce messageRépondre en citant par s200 » 12 Mai 2019, 13:32 bonjour,nouvelle victime d'amazon je vient grossir les rangs mon histoire(de fous) je commande divers article le 1er mai livraison garantie pour le 4 mai avec obligation de présence car besoin d'une signature lors de la réception (2
smartphone + accessoire) le 4 mai vers 12h30 je reçois un mail m'indiquant que ma commande me serais livres le 13 mai, super bloquer tous le matin pour rien, j'appel amazon et la un sketch, mensonges sur la raison du non envois de ma commande et mauvaise fois consternante de la part de mon interlocuteur incompétent qui finis par me passer
son soi disant responsable, pas plus d'info sinon que le service compétent prendra contact par mail avec moi (j'attend tjrs le mail) le 12 mai je vais sur mon compte voir l'avancement de ma commande et la surprise mon compte et bloque je les contacte ils débloque mon compte et la surprise plus de commande ont me répond que ma commande a été
annulée le 12 mai car considéré comme commande frauduleuse (commande je le répète passe le 1er mai) donc imbroglio totale aucune réponse valable ,a cette heure je ne sais pas si une partie de ma commande a été expédiée ou pas (reçus un mail Chronopost pour une partie de la commande a 1er vue) j'attend d'être contacter par le service amazon
dédie mais je n'y croit pas. pour conclure j'aimerais connaitre mes recourt contre cette societe a laquelle d'ailleurs des mon litige réglé je supprime mon compte espérant vite en finir avec eux merci d'avance de vos infos sur mon cas s200   Message(s) : 1Inscription : 12 Mai 2019, 13:15 Rapporter ce messageRépondre en citant par Marco73 » 19
Juillet 2019, 12:39 Bonjour, 15jours après une 1ère commande frauduleuse de cartes de jeux (remboursée), modifications du mot de passe...nouvelle commande hier pour des cartes cadeaux jamais commandées !! appel au service client: on vous rappelle demain.... email: pas de réponse... on va régler ça et Adieu Amazon, bien sur le remplacement de
ma CB va être pour ma pomme Marco73   Message(s) : 1Inscription : 19 Juillet 2019, 12:29 Rapporter ce messageRépondre en citant par hd072007 » 22 Juillet 2019, 14:06 Je suis client Prime depuis quelques années. Lorsque tout va bien, pas de souci, la livraison est correct. Malheureusement, au premier problème, tout part en vrille. Le service
client a des réponses mécaniques et souvent inutiles, voir désagréable. Ils ne prennent pas en compte l'aspect respect du client, nous sommes sur une vrai société qui ne prend pas les clients au sérieux. Le livreur n'avait pas le passe boite à lettres et les problèmes ont commencés. Je me demande quel est l'intérêt d'être Prime, si au premier problème,
c'est impossible de se faire livrer. Je vais très probablement arrêter mes achats sur ce site, je préfère les marchants qui nous regardent comme des clients et non comme des numéros. hd072007   Message(s) : 1Inscription : 22 Juillet 2019, 14:04 Rapporter ce messageRépondre en citant par paularnaud » 21 Août 2019, 20:55 J'ai renvoyé un produit via
La Poste depuis 1 mois. COmme je ne recevais rien, j'ai contacté amazon plusieurs fois. Depuis, amazon me propose de me rembourser si je retourne mon produit. Oui Oui, vous avez bien lu... Il va de soit que j'utilise leur formulaire pré rempli pour faciliter le traitement de ma demande. Et deveniez quoi : ils m'appellent depuis les UK pour me
proposer un nouveau code pour retourner le produit... que je n'ai plus puisque je l'ai retourné !Ah oui, et quand ils m'appellent, ils me demandent de répondre au mail qui va m'être envoyé en disant qu'ils sont performants... comment on dit LOL en anglais ?!!!! MDR ?!Franchement, en cas de problème, vous pouvez évitez de demander assistance !
Vous gagnerez en efficacité !!!! Du coup, pire que cDiscount, je nomme Amazon!! paularnaud   Message(s) : 1Inscription : 21 Août 2019, 20:52 Retour vers Grandes surfaces - Vente en ligne - Vente sur foires et salons Qui est en ligne ? Utilisateur(s) parcourant ce forum : moreensesbl80, pierrotleduc, SPB et 171 invité(s) Bonjour à tous,J'ai effectué
mi-décembre une commande pour une PS5 sur le site Amazon, avec livraison à domicile. Le jour de la livraison, je reçois le matin-même un email de la part d'Amazon me fournissant un code secret à donner en main propre au livreur. Le mail d'Amazon stipule bien que je dois donner le code au livreur, et non le rentrer moi-même. Le livreur arrive et
m'appelle à ce moment-là. Je descends pour réceptionner le colis, et lui fournit le code en main propre.Le livreur rentre trois fois de suite le mauvais code dans son interface, et m'explique qu'il ne peut malheureusement pas valider la livraison du fait de cette erreur. De mon côté, je suis étonné car la situation me paraît très louche, mais je reçois un
mail d'Amazon m'indiquant que la tentative de livraison ayant échouée, une nouvelle tentative de livraison sera effectuée le jour ouvrable suivant. N'ayant de mon côté rien signé qui valide la bonne réception du colis, et ayant reçu un mail d'Amazon m'indiquant qu'ils repasseraient plus tard, je laisse bon gré mal gré le livreur repartir avec le
colis.Moins de 10 minutes plus tard, je reçois un email de confirmation d'Amazon m'indiquant que mon colis a 'bien été livré', alors qu'il ne s'est strictement rien passé de mon côté depuis le premier passage. Je pense que le livreur a tout simplement utilisé le code plus tard pour son propre compte. J'appelle le service Amazon, qui me demande
d'attendre 2-3 jours afin de m'assurer que le colis n'a pas été livré à des voisins, etc.., et ouvre une requête en interne.Deux jours plus tard, je reçois un email de la part d'Amazon m'indiquant que les achats non numériques ont été suspendus sur mon compte à la suite de 'violations de leur politique de retour et de remboursement' prétendument
répétées. Je conteste, n'ayant jamais été impliqué dans de telles affaires ; je leur demande également un remboursement ou renvoi du colis qui ne m'a pas été livré. Le service Amazon OFM refuse de me rembourser, estimant que la commande m'a été livrée et que j'ai signé la bonne réception de ce colis.Estimant que la responsabilité est celle
d'Amazon car je n'ai rien signé et j'ai suivi leurs instructions à la lettre, et pensant être potentiellement victime d'une usurpation d'identité, je demande au service Amazon plus de précisions quant à cette prétendue livraison, mais ne reçois aucun détail supplémentaire de leur part si ce n'est un refus de me rembourser/effectuer un
remplacement.Depuis, plus de nouvelles ; le service OFM Amazon ignore toutes mes relances par email, et mes appels à leurs équipes sont redirigés vers OFM. J'ai contacté la FEVAD et ouvert une procédure de RLL, sans succès pour l'instant : la FEVAD n'a rien donné (mail OFM me disant qu'ils ne feraient rien de plus), et pas de nouvelles côté RLL.
J'ai également envoyé un courrier recommandé, pas de réponse.Je suis sidéré par le comportement du service OFM. Il suffit d'une petite recherche internet pour voir que cette situation est connue et survient fréquemment (**), et le service répond en portant de fausses accusations envers son consommateur. J'ai essayé de discuter avec eux en
soulevant le fait qu'il était dans leur intérêt comme du mien que leurs livreurs ne profitent pas leurs client impunément, mais je tombe face à un mur..Je pense donc maintenant :1 - Essayer de contacter quelqu'un en interne chez Amazon US et leur expliquer la situation2 - Envoyer une lettre de mise en demeure3 - Porter plainte contre Amazon
FranceEst-ce que cette situation vous est déjà arrivée ? Auriez-vous d'autres idées d'actions à effectuer pour me faire rembourser ? J'ai dépassé le point où je crois à une nouvelle livraison.Bonne soirée à vousPage 2Bonjour à tous,J'ai effectué mi-décembre une commande pour une PS5 sur le site Amazon, avec livraison à domicile. Le jour de la
livraison, je reçois le matin-même un email de la part d'Amazon me fournissant un code secret à donner en main propre au livreur. Le mail d'Amazon stipule bien que je dois donner le code au livreur, et non le rentrer moi-même. Le livreur arrive et m'appelle à ce moment-là. Je descends pour réceptionner le colis, et lui fournit le code en main
propre.Le livreur rentre trois fois de suite le mauvais code dans son interface, et m'explique qu'il ne peut malheureusement pas valider la livraison du fait de cette erreur. De mon côté, je suis étonné car la situation me paraît très louche, mais je reçois un mail d'Amazon m'indiquant que la tentative de livraison ayant échouée, une nouvelle tentative de
livraison sera effectuée le jour ouvrable suivant. N'ayant de mon côté rien signé qui valide la bonne réception du colis, et ayant reçu un mail d'Amazon m'indiquant qu'ils repasseraient plus tard, je laisse bon gré mal gré le livreur repartir avec le colis.Moins de 10 minutes plus tard, je reçois un email de confirmation d'Amazon m'indiquant que mon
colis a 'bien été livré', alors qu'il ne s'est strictement rien passé de mon côté depuis le premier passage. Je pense que le livreur a tout simplement utilisé le code plus tard pour son propre compte. J'appelle le service Amazon, qui me demande d'attendre 2-3 jours afin de m'assurer que le colis n'a pas été livré à des voisins, etc.., et ouvre une requête en
interne.Deux jours plus tard, je reçois un email de la part d'Amazon m'indiquant que les achats non numériques ont été suspendus sur mon compte à la suite de 'violations de leur politique de retour et de remboursement' prétendument répétées. Je conteste, n'ayant jamais été impliqué dans de telles affaires ; je leur demande également un
remboursement ou renvoi du colis qui ne m'a pas été livré. Le service Amazon OFM refuse de me rembourser, estimant que la commande m'a été livrée et que j'ai signé la bonne réception de ce colis.Estimant que la responsabilité est celle d'Amazon car je n'ai rien signé et j'ai suivi leurs instructions à la lettre, et pensant être potentiellement victime
d'une usurpation d'identité, je demande au service Amazon plus de précisions quant à cette prétendue livraison, mais ne reçois aucun détail supplémentaire de leur part si ce n'est un refus de me rembourser/effectuer un remplacement.Depuis, plus de nouvelles ; le service OFM Amazon ignore toutes mes relances par email, et mes appels à leurs
équipes sont redirigés vers OFM. J'ai contacté la FEVAD et ouvert une procédure de RLL, sans succès pour l'instant : la FEVAD n'a rien donné (mail OFM me disant qu'ils ne feraient rien de plus), et pas de nouvelles côté RLL. J'ai également envoyé un courrier recommandé, pas de réponse.Je suis sidéré par le comportement du service OFM. Il suffit
d'une petite recherche internet pour voir que cette situation est connue et survient fréquemment (**), et le service répond en portant de fausses accusations envers son consommateur. J'ai essayé de discuter avec eux en soulevant le fait qu'il était dans leur intérêt comme du mien que leurs livreurs ne profitent pas leurs client impunément, mais je
tombe face à un mur..Je pense donc maintenant :1 - Essayer de contacter quelqu'un en interne chez Amazon US et leur expliquer la situation2 - Envoyer une lettre de mise en demeure3 - Porter plainte contre Amazon FranceEst-ce que cette situation vous est déjà arrivée ? Auriez-vous d'autres idées d'actions à effectuer pour me faire rembourser ? J'ai
dépassé le point où je crois à une nouvelle livraison.Bonne soirée à vous Vous avez fait un achat dans un magasin ou en ligne et vous rencontrez des problèmes : article jamais livré, service après-vente injoignable, marchandises endommagées, contrefaçons etc.Vous pouvez en témoigner sur ce forum. Rapporter ce messageRépondre en citant par
Invité » 23 Juillet 2018, 12:30 Bonjour à tous,Je viens vers vous afin d'être conseillé.Voici l'historique:Le 4 juillet je commande le dernier One Plus 6 sur Amazon avec Amazon Prime et je devrais être livré le 5 juillet contre signature. Je suis hyper content:)Le 5 juillet je vois sur le site Amazon qu'à 16h05 il est livré à un voisin contre signature (nom
précisé mais avec une faute d'orthographe).Entre parenthèse, je n'ai spécifié aucun voisin potentiel pour réception de ce colis.Je vais directement chez ce voisin à 16h15 le jour même et me dit qu'il n'a rien reçu.Et la commence la mauvaise aventure.J'appelle Amazon dès 16h30, ils vont faire leur enquête etc, etc.Le 7 juillet, j'ai un appel du
responsable livreur en lui disant que personne ne m'avait remis le colis et qu'il allais voir avec son livreur.Le 9 juillet Amazon me répond qu'après leur enquête le colis était bien livré (ils n'ont jamais prouvé que je l'avais bien reçu entre les mains) et que l'affaire était clos.Et que si je voulais me faire rembourser je devais porter plainte contre vol (en
précisant les infos qu'il souhaitait).Ce que je fais... Le 11 juillet la plainte pour vol contre X est déposée. Je renvoie cela à Amazon...La réponse "le tampon du commissariat n'est pas assez visible, remboursement refusé!".Je retourne le 12 juillet pour bien faire tamponner le récépissé comme exigé.La réponse "le dossier est incomplet, remboursement
refusé!" Sauf qu'il est bien complet...Bref, la je saisi ma plume et envoi le 12 juillet une mise en demeure pour non respect du contrat de livraison (En A/R) en leur laissant 8 jours pour trouver une solution à l'amiable.Nous sommes le 23 juillet je n'ai aucune réponse de la part d'Amazon.Que me conseillez de faire pour la suite?Dois-je saisir le tribunal
d'instance? Si oui, comment dois-je opérer?Ou conseillez-vous de me rapprocher d'une asso de consommateur pour faire la démarche (payante...)?Merci d'avance pour vos réponses. Invité   Rapporter ce messageRépondre en citant par Invité » 24 Juillet 2018, 15:53 Bonjour,j'ai exactement le même problème livreur est Chronopost et ne semble pas
très netvous pouvez me contacter si vous le souhaitez.Merci Invité   Rapporter ce messageRépondre en citant par Duncan101 » 24 Juillet 2018, 17:34 Hello,Il faut prendre en compte le délai d'expédition puis ensuite la période de 8 jours. Quand ont-ils reçu le courrier d'après l'accusé de réception que vous avez reçu?Quand bien même vous leur
donner 8 jours, au vu du nombre de demandes/clients ils ne pourront certainement pas vous répondre dans la foulée.Le service client Amazon est de qualité. Patientez Duncan101   Message(s) : 16Inscription : 22 Février 2017, 00:52 Rapporter ce messageRépondre en citant par Invité » 26 Juillet 2018, 09:51 Ils ont reçu le courrier le lundi 16 juillet.Je
ne remets pas en cause "le service client Amazon" cependant je doute vu leurs réponses téléphonique ou par mail.Moi qui achète 50 articles par an chez eux c'est la première qu'un évènement comme celui qui se produit et Amazon ne fait aucun effort dans ce cas précis alors que je suis la victime.Je vais patienter encore une semaine sous votre
conseil. Mais je trouve cela fou que c'est à moi de faire toute ces démarches alors que je suis le client qui n'a pas reçu le service demandé ! :'(Invité   Rapporter ce messageRépondre en citant par Invité » 26 Juillet 2018, 20:40 çà dépend de la valeur du bien disparupour des montants de 500 Amazon sacrifiera son "client"Amazon Prime ou pasPour
Amazon c'est terminéil sanctionne le client alors qu'ils savent que des livreurs ne deposent jamais les colis dans la boite aux lettresil suffit de tapez CHRONOPOST ALFORTVILLE dans googlec'est une honte mais il faut savoir que si ça vous arriveAmazon defendra Chronopost pour ne pas assumer ses erreursFace à un deni d Amazon il ne nous reste
plu que le tribunalDuncan101 a écrit :Hello,Il faut prendre en compte le délai d'expédition puis ensuite la période de 8 jours. Quand ont-ils reçu le courrier d'après l'accusé de réception que vous avez reçu?Quand bien même vous leur donner 8 jours, au vu du nombre de demandes/clients ils ne pourront certainement pas vous répondre dans la
foulée.Le service client Amazon est de qualité. Patientez Invité   Rapporter ce messageRépondre en citant par Invité » 12 Décembre 2018, 18:14 Bonjour, le 23/11/2018, j'ai acheté un pantalon sur Amazon. Le vendeur indiquait que la livraison aurait lieu entre le 2 et 6/12/2018. Le 6, je n'ai toujours rien revu et le il est indiqué sur l'historique de ma
livraison que le colis a été livré le 29/11/2018. J'essaie de contacter le vendeur qui ne prends pas la peine de répondre. J'emmet une demande de remboursement auprès d' Amazon qui Mlle répondque ma réclamation n'est pas éligible. Invité   Rapporter ce messageRépondre en citant par ycandy2 » 26 Octobre 2019, 14:54 Le tribunal de proximité est
là pour ça et c'est gratuit.Il faut commencer par envoyer une mise en demeure avec date butoir précisant que l'affaire ira devant le tribunal de proximité.Faute de réponse, passé cette date il faut aller au tribunal de sa commune et remplir le dossier avec toutes les preuves.Nous recevons ensuite par la poste une convocation.Pour ma part, le
lendemain de la reception de cette convocation j'ai été remboursé ycandy2   Message(s) : 2Inscription : 13 Février 2016, 14:57 Rapporter ce messageRépondre en citant par miki93 » 19 Janvier 2021, 18:33 Bonjour les amis j'ai eu un problème avec une livraison d'Amazon j'ai acheté un iPhone 12 à 909 € il y a plus de 1 mois j'ai reçu le colis vide
devant le livreur car j'ai ouvert le colis devant lui en lui donnant le code pour le colis depuis un mois je n'ai eu aucune réponse de leur part avec mes lettres recommandée + j'ai envoyé plus 200 mails que des réponses copier coller de leur part j'ai porté plainte au commissariat il mon dit comme quoi le rapport et en attente il me font tourné en
bourrique Ils me disent qu'ils vont traiter mon dossier sous trois à six jours et quand je leur demande Si il y a eu des nouvelles il recommence avec ton mail copier coller avec plein d'excuses que doit-je faire ???? miki93   Message(s) : 4Inscription : 19 Janvier 2021, 18:26 Retour vers Grandes surfaces - Vente en ligne - Vente sur foires et salons Qui est
en ligne ? Utilisateur(s) parcourant ce forum : moreensesbl80, pierrotleduc, SPB et 172 invité(s) Vous avez fait un achat dans un magasin ou en ligne et vous rencontrez des problèmes : article jamais livré, service après-vente injoignable, marchandises endommagées, contrefaçons etc.Vous pouvez en témoigner sur ce forum. Rapporter ce
messageRépondre en citant par ehs69 » 27 Novembre 2020, 12:38 Piratage de carte bleue dans la base des moyens de paiement d'Amazon. La réponse d'Amazon : cela ne nous concerne pas! Voyez avec votre banque!leur service clients ne sert à rien, ils n'ont aucune réponse ou solution à apporter.Surtout n'enregistrez jamais votre carte bleue, leur
site n'est pas sécurisé.. Incroyable!!! ehs69   Message(s) : 1Inscription : 27 Novembre 2020, 12:17 Rapporter ce messageRépondre en citant par zeke24 » 27 Novembre 2020, 18:36 Juste une question a titre informatif afin de me coucher moins bete ce soir...Vous affirmez que votre CB à été piratée sur Amazon mais comment pouvez vous être sûre de
cela?Que ce piratage vient de la et pas d ailleurs.Je demande juste.Merci zeke24   Message(s) : 218Inscription : 17 Octobre 2020, 19:21 Rapporter ce messageRépondre en citant par dominichoue » 27 Novembre 2020, 20:25 Bonsoir,Lorsque vous faites un achat sur Amazon et que vous payé par CB, Amazon garde la trace de votre carte t lorsque vous
accéder à Amazon, suite par exemple à un message que vos recevez de sa part, et vouez effectuer un achat, Amazon ne vous redemande pas d'entrer votre numéro de CB et le reste.Personnellement, après chaque achat sur Amazon, je vais sur mon compte pour supprimer mon mode de paiement. dominichoue   Message(s) : 192Inscription : 05
Septembre 2019, 12:11 Rapporter ce messageRépondre en citant par zeke24 » 27 Novembre 2020, 20:55 Je savais que Amazon garde les numéros CB, mais cela n est pas pour autant une preuve que le piratage vient de la ; il y a pleins d autres moyens de se faire voler ses numéros.Pour cela que je voulais savoir comment l auteur sait que ce piratage
vient d Amazon, et pas d ailleurs.Quel moyen, méthode ou preuve fait qu' on puisse savoir d ou vient le piratage? (avec certitude en l occurrence car l auteur ne présume rien, il affirme).Merci zeke24   Message(s) : 218Inscription : 17 Octobre 2020, 19:21 Rapporter ce messageRépondre en citant par PDC » 29 Novembre 2020, 04:13 ehs69 a écrit
:Piratage de carte bleue dans la base des moyens de paiement d'Amazon. La réponse d'Amazon : cela ne nous concerne pas! Voyez avec votre banque!leur service clients ne sert à rien, ils n'ont aucune réponse ou solution à apporter.Surtout n'enregistrez jamais votre carte bleue, leur site n'est pas sécurisé.. Incroyable!!!Bjr,le meilleur moyen si vous
tenez absolument a donner vos informations de CB est de demander a votre banque une e-carte et donc un usage unique de vos 3 chiffres de sécurité au dos de votre CB virtuelle.Le service Amazon a répondu clairement car vous n'avez pas indiquer comment vous savez d'où viens le piratage.Mais le savez vous vous-même ?Quelle est donc la ligne qui
apparait sur votre relevé (sans indiquer de numéro de transaction) ?Est-ce que votre code a 4 chiffre a été transmis ?Est-ce que vos code de sécurité a 3 chiffres a été donné ?=> Pour ces 2 questions votre banque doit avoir la réponse.Si le code de sécurité a 3 chiffres a été donné vous avez dû recevoir sur votre téléphone portable un SMS pour
confirmer l'achat, si vous avez cette sécurité là et que votre banque a autoriser le paiement sans que vous ayez vous-même donné le code reçu par SMS alors votre banque est responsable.Si votre code a 4 chiffres a été donné alors votre banque ne vous remboursera pas la(les) somme(s) débitée(s) sur votre compte.Bref, donnez ces coordonnées
bancaires est une chose (IBAN + BIC) mais transmettre ses données de CB en est une autre. Via un IBAN+BIC (ou SWIFT) voir maintenant avec le SEPA vous ne risquez rien car tout le monde peut vous envoyer de l'argent mais seul ceux qui ont une autorisation écrite de votre part (EDF, FAI et impôts) peuvent vous débiter la somme prévu et inscrite
sur cette autorisation de mandat.Ainsi pour tabler large, je vous déconseille de payer votre FAI via votre CB car si un problème arrive avec ce FAI, ce dernier ne se gênera pas pour débiter les sommes qui lui conviennent (frais de résiliation, surfacturation, ...) alors qu'avec un paiement par virement vous contrôler ce que vous envoyer via les factures
reçues.Même si cela ne leur plait pas du tout votre FAI ne peut pas vous imposer un paiement unique par CB, il doit accepter votre paiement par virement.Bref payer par CB sur un site étranger est de l'inconscience pure et simple, un pousse à la fraude et aux débits "sauvages" de tout ces GAFAM (Google, "Apfel", "Face de Bouc", Amazon et
Microsoft)En + ces entreprises fraude allégrement lorsqu'il s'agit de payer leurs impôts sur leurs C.A. fait en France en facturant des "trucs" bidons a leur siège social basés dans des paradis fiscaux (Luxembourg et Guernesey entres autres) avec plus ou moins l'aval des lois françaises puisque les avocats appellent cela de l'optimisation fiscale et non
de la fraude fiscale bien que le but est le même mais ça fait plus "beau" et moins vicieux de dire que cette entreprise fait de l'optimisation fiscale que de la fraude fiscale ... Bonne continuation à vous.Cordialement & Tschuss PS: pas la peine de me citer pour me dire que si ou que ça, je ne reviendrais jamais sur un sujet que j'ai commenté et dans tous
les cas je ne discuterais ou polémiquerais (avec des trolls ou non) sur un forum d'entraide PS 2: Il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis... C'est mon avis et je n'en changerais pas "Si ceux qui disent du mal de moi savaient exactement ce que je pense d'eux, ils en diraient bien davantage."Sacha GuitryActeur et dramaturge français | Né à
Saint-Pétersbourg, Russie le 21 Février 1885 PDC   Message(s) : 31Inscription : 14 Novembre 2020, 13:31Localisation : InTransLation in Schwitzerland Rapporter ce messageRépondre en citant par catherine2704 » 30 Novembre 2020, 14:21 Pour info, Julien Courbet "ça peut vous arriver" sur M 6 a commencé à traiter un probleme de piratage de
compte d'un entrepreneur (préjudice 12000 euros) . A voir comment ce probleme va se résoudre et qu'elle va être l'attitude d'Amazon.Cdt catherine2704   Message(s) : 93Inscription : 26 Juillet 2019, 11:18 Rapporter ce messageRépondre en citant par Bénédikte » 07 Janvier 2021, 20:53 PDC a écrit :ehs69 a écrit :Piratage de carte bleue dans la base
des moyens de paiement d'Amazon. La réponse d'Amazon : cela ne nous concerne pas! Voyez avec votre banque!leur service clients ne sert à rien, ils n'ont aucune réponse ou solution à apporter.Surtout n'enregistrez jamais votre carte bleue, leur site n'est pas sécurisé.. Incroyable!!!Bjr,le meilleur moyen si vous tenez absolument a donner vos
informations de CB est de demander a votre banque une e-carte et donc un usage unique de vos 3 chiffres de sécurité au dos de votre CB virtuelle.Le service Amazon a répondu clairement car vous n'avez pas indiquer comment vous savez d'où viens le piratage.Mais le savez vous vous-même ?Quelle est donc la ligne qui apparait sur votre relevé (sans
indiquer de numéro de transaction) ?Est-ce que votre code a 4 chiffre a été transmis ?Est-ce que vos code de sécurité a 3 chiffres a été donné ?=> Pour ces 2 questions votre banque doit avoir la réponse.Si le code de sécurité a 3 chiffres a été donné vous avez dû recevoir sur votre téléphone portable un SMS pour confirmer l'achat, si vous avez cette
sécurité là et que votre banque a autoriser le paiement sans que vous ayez vous-même donné le code reçu par SMS alors votre banque est responsable.Si votre code a 4 chiffres a été donné alors votre banque ne vous remboursera pas la(les) somme(s) débitée(s) sur votre compte.Bref, donnez ces coordonnées bancaires est une chose (IBAN + BIC)
mais transmettre ses données de CB en est une autre. Via un IBAN+BIC (ou SWIFT) voir maintenant avec le SEPA vous ne risquez rien car tout le monde peut vous envoyer de l'argent mais seul ceux qui ont une autorisation écrite de votre part (EDF, FAI et impôts) peuvent vous débiter la somme prévu et inscrite sur cette autorisation de mandat.Ainsi
pour tabler large, je vous déconseille de payer votre FAI via votre CB car si un problème arrive avec ce FAI, ce dernier ne se gênera pas pour débiter les sommes qui lui conviennent (frais de résiliation, surfacturation, ...) alors qu'avec un paiement par virement vous contrôler ce que vous envoyer via les factures reçues.Même si cela ne leur plait pas
du tout votre FAI ne peut pas vous imposer un paiement unique par CB, il doit accepter votre paiement par virement.Bref payer par CB sur un site étranger est de l'inconscience pure et simple, un pousse à la fraude et aux débits "sauvages" de tout ces GAFAM (Google, "Apfel", "Face de Bouc", Amazon et Microsoft)En + ces entreprises fraude
allégrement lorsqu'il s'agit de payer leurs impôts sur leurs C.A. fait en France en facturant des "trucs" bidons a leur siège social basés dans des paradis fiscaux (Luxembourg et Guernesey entres autres) avec plus ou moins l'aval des lois françaises puisque les avocats appellent cela de l'optimisation fiscale et non de la fraude fiscale bien que le but est
le même mais ça fait plus "beau" et moins vicieux de dire que cette entreprise fait de l'optimisation fiscale que de la fraude fiscale ... Bonne continuation à vous.Cordialement & Tschuss PS: pas la peine de me citer pour me dire que si ou que ça, je ne reviendrais jamais sur un sujet que j'ai commenté et dans tous les cas je ne discuterais ou
polémiquerais (avec des trolls ou non) sur un forum d'entraide PS 2: Il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis... C'est mon avis et je n'en changerais pas Si je peux me permettre afin que tous ne donnent pas leur IBAN.. trouvé sur le site mm d'AmazonRègles pour le prélèvement SEPALes prélèvements SEPA utilisent la combinaison des
numéros IBAN et BIC. En fournissant vos coordonnées bancaires (BIC et IBAN) à Amazon et à ses filiales désignées, vous autorisez Amazon et ses filiales à effectuer des prélèvements sur votre compte bancaire. En même temps, vous demandez à votre banque et à ses filiales de valider ces prélèvements sur votre compte. Bénédikte   Message(s) :
21Inscription : 15 Mai 2017, 21:08 Retour vers Grandes surfaces - Vente en ligne - Vente sur foires et salons Qui est en ligne ? Utilisateur(s) parcourant ce forum : moreensesbl80, pierrotleduc, SPB et 172 invité(s) Vous avez fait un achat dans un magasin ou en ligne et vous rencontrez des problèmes : article jamais livré, service après-vente
injoignable, marchandises endommagées, contrefaçons etc.Vous pouvez en témoigner sur ce forum. Rapporter ce messageRépondre en citant par Consommateur81 » 04 Juillet 2022, 16:43 Bonjour à tous,Je tente de l'aide, des info sur ce forum, mais aussi apporter ma contribution face à ma mésaventure.Je suis en débit différé sur mon compte
bancaire, courant juin je découvre une débit provenant d'Amazon vu le libellé: " AMZN MKTP FR********* " montant de 135,99€. Seulement, je n'ai rien commandé depuis plus de 3 mois sur ce site.Je vérifie mon compte Amazon, l'historique confirme l'absence de Cde .J'alerte Amazon par téléphone à plusieurs reprises en expliquant qu'il y a un débit
sur mon compte bancaire qui ne m'est pas imputable.Mon interlocutrice me confirme que en effet pas d'achat sur mon compte Amazon depuis plus de trois mois. Mon ticket d'appel est transféré au service en charge de ce débit particulièrement louche !A force d'insister auprès d'un des opérateur téléphonique, ceci afin de comprendre ce qui a bien pu
se passer, j' apprend qu'un compte a été créé en utilisant les informations de ma carte bancaire, mais que le n° de téléphone est différend...?Que mon compte Amazon n'a pas été piraté, là ça me rassure car utilisant un mots de passe impossible à se rappeler ou à cracker, car créé par un générateur de mots de passe aléatoire en 279 bits, 32
caractères.Ayant un antivirus robuste sur mon PC etc... etc.. Pour finir, la réponse par mail d'Amazon est de "botter" vers ma banque en m'invitant à demander le remboursement de cette transaction. Mais pourtant Amazon à bien identifier qu'il y a eu quelque chose d'anormal...?Bref, la seule erreur que j'ai pu commettre serait d'avoir enregistrer
pour plus de facilité le moyen de paiement sur mon compte Amazon. - Actuellement j'ai révoqué ma carte bancaire, j'aurais certainement les frais liés. - J'ai fait une demande auprès de ma banque, mais j'ai des doutes sur la suite. - Comment les informations de ma carte bancaire ont ils pu être utilisées, sur Amazon alors que mon compte n'a pas été
piraté...?- Comment Amazon peut il se défausser sur ce type de situation..?Si vous avez une aide à me proposer, été dans la même situation, ça m'intéresse fortement ! :) Consommateur81   Message(s) : 0Inscription : 04 Juillet 2022, 15:58Localisation : Tarn Rapporter ce messageRépondre en citant par Consommateur81 » 15 Juillet 2022, 14:37
Bonjour à tous,Même si ce post n'a pas fait l'objet d'échange ou d'info je vous apporte un complément d'information:N'ayant eu aucun retour d'Amazon qui aurait du reconnaitre clairement sa responsabilité et me rembourser pour un achat que je n'ai pas fait, j'ai clôturé mon compte.Face à ce type de situation, il faut fermé votre compte pour éviter
tout pb ultérieur du même type.Il n'assume par leur responsabilité à fiabiliser les transactions, Il faut que l'argent rentre c'est tout !Avis à tous, sur ce qui peut vous arriver Consommateur81   Message(s) : 0Inscription : 04 Juillet 2022, 15:58Localisation : Tarn Rapporter ce messageRépondre en citant par Jgodard » 15 Juillet 2022, 15:52 Bonjour,Donc
de toute évidence une fuite de données. Pas forcément pour origine Amazone...Les temps sont durs pour nos transactions bancaires, le must reste des virements (importants) non demandés et sur des comptes offshores. Les banques semblent avoir beaucoup de difficultés à s'en préserver (les clients des banques devrais je écrire).La pour le coup, une
somme plutôt moyenne et ça s'est arrêté de suite.Bonne fin de journée et merci, si pareille aventure devait m'arriver j'aurais la même réaction de fermer mon compte, sauf que moi c'est quasiment tous les jours que je cde...A la campagne, plus rien en boutique à moins de 10 kms, pas tellement de choix, achat en ligne. Jgodard   Message(s) :
1608Inscription : 23 Juin 2020, 12:24Localisation : Île de France Rapporter ce messageRépondre en citant par Consommateur81 » 19 Juillet 2022, 10:08 Bonjour Jgodard,Je partage votre avis.Moi même résidant à la campagne, je me force à faire travailler le commerce local en mutualisant mes déplacements personnels.Mais les commerces locaux ont
de grosses difficultés d'approvisionnement avec des prix souvent plus élevés (mais pas systématiquement) Dorénavant quand je n'ai pas d'autre choix qu'acheter sur Internet je me passe d'Amazon, car finalement, beaucoup de commerçants sur Amazon ont aussi un site de vente en ligne, au moins pour l'Europe. A grande échelle ce ce réflexe
permettrai peut être de limiter la puissance de frappe de ce monstre.Pour revenir à ma mésaventure, j'ai clôturé mon compte Amazon. Tout porte à croire que ma carte bancaire à été utilisé pour un achat sur Amazon sans quelle ait été piraté (et là j'ai pas tout compris), qu'Amazon a les moyens de le vérifier sans l'avoir fait.Donc exit Amazon on peu
faire vraiment faire sans , exit les mauvaises habitudes qui affaiblissent voire détruisent notre économie !Bien à vous Consommateur81   Message(s) : 0Inscription : 04 Juillet 2022, 15:58Localisation : Tarn Retour vers Grandes surfaces - Vente en ligne - Vente sur foires et salons Qui est en ligne ? Utilisateur(s) parcourant ce forum : moreensesbl80,
pierrotleduc, SPB et 172 invité(s) Vous avez fait un achat dans un magasin ou en ligne et vous rencontrez des problèmes : article jamais livré, service après-vente injoignable, marchandises endommagées, contrefaçons etc.Vous pouvez en témoigner sur ce forum. Rapporter ce messageRépondre en citant par Invité » 23 Janvier 2018, 11:47 Bonjour,je
suis horrifié de ce qui vient de m'arriver sur Amazon.Je passe plusieurs commandes sans aucun problème, livraison rapide (J+1) et produits conformes.J'ai payé avec des chèques cadeaux (sous forme de tickets de 100Eur avec un code de recharge).Il me reste à ce jour un solde de 166,25Eur disponible sur mon compte Amazon. (cf photo ci-jointe).Je
précise que je suis également client amazon prime avec abonnement mensuel.Hier matin, je passe commande 402-5013662-2620300 d'un cable hdmi à 6,50Eur, pour plus de facilité je sélectionne la livraison en borne automatique (Amazon Locker) pour éviter d'embêter les voisins quand je suis pas là.2 minutes plus tard, je reçois l'email suivant
d'amazon :Le 22/01/2018 à 10:45, adresse-verification@amazon.fr a écrit :> Cher Client,>> Nous avons annulé votre récente commande Amazon.fr, car nous ne sommes pas en mesure d'effectuer de prélèvement sur votre carte de crédit.>> Nous ignorons pourquoi votre carte de crédit a été refusée. Un prélèvement peut être rejeté pour toutes
sortes de raisons quelquefois sans relation avec la validité de la carte de crédit. C'est pourquoi nous essayons généralement de renouveler la tentative de prélèvement ultérieurement.>> Vous devriez contacter la banque émettrice de votre carte. Certaines banques mettent en place des restrictions pour les achats électroniques et sur Internet.>>
Pour en savoir plus sur les modes de règlement que nous acceptons, consultez la section Paiement, Politique de prix et TVA de nos pages d'Aide. >> Cordialement,>> Amazon.fr> > ========================Je pense qu'il s'agit d'un email automatique car j'ai payé en chèque cadeau, donc impossible que ma CB soit refusée.Je constate
ensuite que je n'arrive plus à me connecter à mon compte, j'ai le message suivant :Compte verrouillé - Votre compte a été verrouillé pour des raisons de sécurité. Veuillez vérifier votre messagerie pour obtenir des instructions sur le déverrouillage de votre compte. (cf photo ci-jointe)Seul problème, je n'ai reçu aucun email, et malgré de nombreuses
tentatives de changement de mot de passe, impossible d'accéder au compte.Problème, aucun moyen de contacter la SAV Amazon vu que tout se fait dans votre espace client.Après des recherches sur Google je trouve ce numéro de téléphone : 0805 101 420.Je téléphone ce matin au Service Client, et la discussion est surréaliste.La dame me dit que
mon compte est définitivement cloturé.Je lui demande pourquoi, et elle me répond qu'elle n'a pas accès à cette information.Je lui indique que j'ai un solde de chèque cadeau que je souhaite récupérer, et elle me répond qu'elle ne peut plus accéder au compte et qu'elle ne peut rien faire.Je lui explique que j'ai acheté des produits et je voudrais obtenir
mes factures et également être sur que ma garantie va fonctionner en cas de problème, et la elle me répond en boucle qu'elle ne peut rien faire.J'insiste gentiment en indiquant que c'est du vol et que je souhaiterai parler à un responsable, mais je me heurte à un mur, elle s'énerve même, et elle maintient qu'elle ne peut rien faire pour moi, et elle
raccroche.On est vraiment très loin de la vision d'Amazon qui se plie en 4 pour ses clients (premium sic!).Limite dans la conversation j'avais l'impression d'être le fautif.La conclusion de cette histoire, c'est qu'Amazon est une machine formidable quand elle marche. Mais au moindre problème vous êtes foutu...Je ne compte pas en rester là, j'ai envoyé
une LRAR de mise en demeure aujourd'hui afin de faire valoir mes droits.En regardant sur d'autres forums, je constate que je suis loin d'être le seul à avoir eu ce problème.Il semble que mon compte soit classé en frauduleux, par je ne sais quel algorithme automatique d'Amazon, probablement parce-que j'ai demandé à être livré en borne automatique
ou je ne sais quelle raison.Il est évident que Amazon va me rembourser, mais quelle perte de temps, tout cela aurait pu être résolu par téléphone...Pour moi Amazon c'est terminé, je fonce chez LDLC, leur service est irréprochable et au moins on parle à des vrais humains, pas des machines... Invité   Rapporter ce messageRépondre en citant par
freddu22 » 02 Février 2018, 17:14 Bonjour,J'ai eu le même problème. J'ai reçu pour noël un chèque cadeau Amazon de 50€. Je l'ai déposé sur mon compte et j'ai passé une commande. J'ai d'abord reçu le mail habituel de confirmation de ma commande puis un autre mail de "adresse-verification@amazon.fr":"Nous vous prions de bien vouloir demander
à votre banque de nous contacter directement dès que possible, afin que nous puissions vérifier les informations présentes sur votre compte client. Ce dernier, ainsi que votre commande ne seront plus accessibles sur notre site en attendant.Nous serons en mesure de vous aider au sujet de cette commande et d'éventuelles autres commandes
concernant votre compte client aussitôt que nous recevons une approbation de votre banque.Un Spécialiste de Compte peut être contacté via fax. Vous trouverez notre numéro de fax sur la page Aide Amazon.fr : hésitez pas à nous contacter à l'adresse e-mail suivante : adresse-verification@amazon.fr pour toute autre question."Un fax !! j'ai cru que
c'était un mail frauduleux. Mais non, mon compte est bel et bien bloqué. J'ai contacté Amazon par téléphone 0800947715, on m'a dit qu'ils prévenaient le service concerné, pas de nouvelle. J'ai envoyé plusieurs mails à "adresse-verification@amazon.fr", sans succès. J'ai même envoyé un fax et toujours pas de nouvelles. C'est vraiment le pire cadeau
que l'on ne m'ait jamais fait !!! freddu22   Message(s) : 1Inscription : 02 Février 2018, 17:00 Rapporter ce messageRépondre en citant par Invité » 02 Février 2018, 18:24 Il y a longtemps qu'Amazon n'est plus que l'ombre d'une ombre. Tout est virtuel. je participe au forums des vendeurs et la constatation est la même ...J'ai pris la liberté de publier
vos deux messages sur le forum vendeur Amazon, je verrais la réaction des responsables de la boutiques !! si vous ne souhaitez pas que je les laisse merci de m'en informer. Invité   Rapporter ce messageRépondre en citant par nouvelherme » 30 Septembre 2020, 06:19 C'est surtout pour info, car dans le fond j'en ai rien à foutre pour parler poliment,
ils se croient seuls au monde, et il y a bien d'autres vendeurs en ligne.Le seul souci en fait c'est que j'ai acheté chez eux un livre neuf qui est loin d'être neuf, et cela date de moins de quinze jours ils sont tenus de me le rembourser si ne suis pas satisfait.Pour le rest, entre les colis livrés n'importe où (palier, voisins, dans la rue, etc.. j'en ai même
retrouvé un dans le local poubelles de l'immeuble), dans un état souvent déplorable, sans compter les articles devant être retournés car cassés.Tout le monde sait comment les colis sont livrés (ce qui explique en grande partie leur état), puisque les livreurs doivent ramener des camions vides.Les livres "neufs" renvoyés sont recyclés.Le pire c'est
l'interprétation d'amazon du droit de la consommation en France. Si 100% des colis sont pourris, il n'est pas anormal de retourner 100% des colis (enfin déjà ceux qui ne sont pas perdus).Pour ceux qui ne comprennent pas le problème, j'ai une toute petite boîte aux lettres (d'immeuble) ne pouvant contenir que de tout petits objets (en gros un cd ou un
livre de poche).Or la plupart des livreurs de colis, s'évertuent à faire rentrer ce qui ne manifestement ne peut pas rentrer, donc c'est abîmé, froissé ou cassé (c'est la logique même). Mais comme ce n'est pas la Poste, au mieux ils posent à côté, mais souvent dans un coin improbable, et les colis sont perdus. (peu de sociétés de livreurs de colis sont
consciencieux).Quand on en a à ce point rien à foutre des clients, autant aller voir ailleurs.Voici le courrier juste pour info.Cher client,Comme nous vous en informions précédemment, nous avons fermé ce compte. Nous avons pris cette mesure, car vous avez déposé des réclamations au titre de la Garantie A à Z/demandé des remboursements pour un
nombre particulièrement important de vos commandes Marketplace passées sur Amazon.fr.Après un examen minutieux, nous avons décidé de ne pas restaurer votre accès complet à ce compte. Vous ne pourrez plus passer de commandes sur notre site.Tout contenu numérique que vous avez acheté avec ce compte reste toutefois disponible. Pour
accéder à ce contenu, cliquez sur le lien « Gérer votre contenu et vos appareils » dans le menu « Vos commandes » sur Amazon.fr.Cordialement,Le spécialiste de compteAmazon.frwww.amazon.fr------------------------------------From: village.en.fete@free.frSent: mardi, 29 septembre, 2020 01:45:50 PM MESTSubject: Re: Votre compte Amazon.fr a été
clôturéBonjour,J'ai pris connaissance de votre message et je suis consterné.Déjà il est totalement contraire au droit élémentaire de la consommation(le refus de vente est puni par la loi).Le délai de rétractation s'applique également et vous ne pouvez pasm'empêcher de l'exercer.Vous ne pouvez pas non plus de pas me rembourser les colis dont
voussavez qu'ils ne m'ont pas été livrés.J'ai le droit aussi en tant que consommateur d'exiger des articles (mêmed'occasion) dans un état au moins correct, donc c'est normal que jedemande un remboursement pour un livre complètement éventré au cd-romabsent.Vous trouvez peut-être normal de retrouver la montre commandée chezAmazon dans la
poubelle des parties communes de l'immeuble, pas moi.Pouvez-vous m'énumérer les garanties demandées ?Pouvez-vous m'indiquer les commandes réellement remboursées ?Quelles demandes de garanties étaient illégitimes ?J'aimerais avoir la liste complèteSachez que de toute façons, même si le refus de vente est totalementillégal et même si êtes
tenu de me fournir les articles commandés dansma boîte aux lettres (ou à la poste, mais pas dans les poubelles, dansla cave, sur le palier, chez le concierge, dans la rue, où je ne sais oùencore) je ne suis pas forcé de commander chez vous. De nombreusescommandes ont été passées chez Rakuten.Une dernière chose cependant : je vous ai commandé
un livre neuf quimanifestement n'est pas arrivé neuf, donc j'en demande aussi leremboursement, et je suis en droit de le demander compte tenu du code dela consommation.Bon vent!PS: Contrairement à ce que vous croyez, AMAZON n'est pas seul au mondeLe 2020-09-27 06:29, ofm@amazon.fr a écrit :Cher client,Nous avons clôturé vos comptes
Amazon.fr. Nous avons pris cettemesure, car vous avez continué de demander des remboursements pour ungrand nombre de vos commandes. Nous pouvons accepter un problèmeoccasionnel avec une commande, mais ne pouvons plus continuer à vousrembourser un nombre aussi important de commandes.Nous avons annulé et remboursé toutes les
commandes en cours sur cecompte.Tout contenu numérique que vous avez acheté avec ce compte restetoutefois disponible. Pour accéder à ce contenu, cliquez sur le lien «Gérer votre contenu et vos appareils » dans le menu « Vos commandes »sur Amazon.fr.Pour contester cette décision, répondez à cet e-mail afin d'entrer encontact avec un
spécialiste de compte. Notre service client ne peutque confirmer que nous avons envoyé ce message et vous aiderconcernant des problèmes techniques. En revanche, il n'est pas enmesure d'annuler cette décision ni de vous donner plus de détails surcette question.Cordialement,Le spécialiste de compteAmazon.frwww.amazon.fr nouvelherme
Message(s) : 1Inscription : 30 Septembre 2020, 06:14 Rapporter ce messageRépondre en citant par Hannah72 » 21 Octobre 2020, 15:30 Bonjour à vous,J'avais déja entendu parler de clôture de compte pour trop de retour et j'avoue que je me suis souvent posé la question...En effet, dans les CGV il est bien indiqué le droit à la rétractation (normal
puisque légal) et au retour sous 30 jours sans avoir à se justifier en plus. Mais à aucun endroit il n'est indiqué qu'il y a un quota de retours acceptable ou non... Je n'ai même pas trouvé la notion d'abus dans l'utilisation de ce droit. Et encore, même si cela figurait dans les CGV, encore une fois il faudrait savoir ce qu'ils définissent comme abusif ou
non...Donc outre le fait que cette façon de faire ne correspond même pas à leurs conditions générales de vente, je trouve ça vraiment moche qu'ils n'envoient pas au moins un mail d'alerte du style "votre compte montre un nombre anormalement élevé de retours. Sachez que toute utilisation abusive du droit au retour peut entrainer une suspension de
votre compte..." ou quelque chose du genre. Et puis ils se basent sur quoi, le nombre de renvois ? La valeur cumulée de ces renvois ? Sur quelle période ? Hannah72   Message(s) : 258Inscription : 21 Octobre 2020, 10:24 Retour vers Grandes surfaces - Vente en ligne - Vente sur foires et salons Qui est en ligne ? Utilisateur(s) parcourant ce forum :
moreensesbl80, pierrotleduc, SPB et 172 invité(s) Vous avez fait un achat dans un magasin ou en ligne et vous rencontrez des problèmes : article jamais livré, service après-vente injoignable, marchandises endommagées, contrefaçons etc.Vous pouvez en témoigner sur ce forum. Rapporter ce messageRépondre en citant par Invité » 23 Avril 2016,
12:37 Bonjour, Je viens vers vous car j'aimerai avoir votre avis concernant le site Amazon.fr, ne connaissant pas vraiment le système de ce site j'ai vu que c'était le vendeur Monkey & Orange qui s'occupait de la vente de cet objet : ... B00WEKQ0FIEn ce cas de problème est-ce le service client Amazon qui s'occupera de moi ou est-ce plutôt ce vendeur
(Monkey&Orange) ?Vaut il mieux acheter en magasin (style Boulanger) ce genre d'article pour être sur du service client en cas de problème ?Merci d'avance !! =)) Invité   Rapporter ce messageRépondre en citant par Davidoux » 29 Avril 2016, 00:03 Bonjour, ça fait plus d'une décennie que je commande sur Amazon.fr des livres, des CDs, de
l'électronique, etc. Jusqu'à il y a quelques temps tout allait relativement bien, j'étais relativement satisfait : des prix bas, et de bonnes prestations au niveau de la livraison. Les trois dernières commandes que j'ai effectuée, j'ai bien peur, sonnent le glas d'une relation de confiance avec la multinationale. Des articles emballé à la va-vite, deux boîtiers de
CD éclatés, et même, un article manquant. Bien heureusement celui là m'est renvoyé aux frais d'Amazon...Il n'empêche, il ne m'en faudrait pas beaucoup plus pour changer de crèmerie...Rien ne vaut le commerce de proximité...On a un interlocuteur de visu...Pas de mauvaise surprise du à des conditions de livraison de plus en plus déplorables...Et on
peut se dire que le libraire du coin, lui, ne triche pas avec la fiscalité comme Amazon.fr peut le faire...Ce qu'Amazon peut faire gagner...Il le vole à la collectivité...Pas très moral !Pour le drone, vous pouvez comparer à ce qu'ils vendent dans les magasins de modélisme... Cdt Davidoux   Message(s) : 2Inscription : 31 Mars 2016, 19:26 Rapporter ce
messageRépondre en citant par Invité » 03 Août 2017, 10:39 J'ai 74 ans et un peu réticent au sujet de tous ces sites de commandes via Internet.Il y a 4 ans j'ai fait un premier essai en passant par un de mes fils chez Cdiscount,résultat,j'ai été **** de 18 € et bien sur on ne peut pas les contacter autrement que via un téléphone taxé et même surtaxé (tu
penses),j'ai écrit par voie postale et ils m'ont promis de me rembourser,j'attends toujours. Il y a 2 mois mon petit-fils a passé une commande pour moi chez Amazon en me certifiant que chez Amazon c'était autrement plus sérieux que chez Cdiscount.Résultat des courses il n'a jamais reçu ma commande (11 € de produit pour 12 € de port !!,il doivent
passer par l'US Postal je crois) et ma commande il ne la recevra jamais bien sur on connait la musique.Résultat,terminé pour nous ici tous ces sites je ne suis pas un pigeon ou plutôt je ne suis plus un pigeon.Ce genre de "magasin" sait trés bien gérer leur petite affaire sachant qu'une plainte de moins de 150 € est irrecevable au tribunal,ils ont le
champ ouvert à toutes **** comme ça et 11 € par-ci et 11 € par-là plus les frais de port ils doivent s'enrichir à la vitesse grand V.En résumé sachez qu'en commandant aussi bien chez Cdiscount que chez Amazon vous avez à mon avis 10% de malchance de ne pas être livré.Merci bien de m'avoir lu. Invité   Rapporter ce messageRépondre en citant par
karcoolix » 16 Octobre 2017, 15:56 Martin55 a écrit :J'ai 74 ans et un peu réticent au sujet de tous ces sites de commandes via Internet.Il y a 4 ans j'ai fait un premier essai en passant par un de mes fils chez Cdiscount,résultat,j'ai été **** de 18 € et bien sur on ne peut pas les contacter autrement que via un téléphone taxé et même surtaxé (tu
penses),j'ai écrit par voie postale et ils m'ont promis de me rembourser,j'attends toujours. Il y a 2 mois mon petit-fils a passé une commande pour moi chez Amazon en me certifiant que chez Amazon c'était autrement plus sérieux que chez Cdiscount.Résultat des courses il n'a jamais reçu ma commande (11 € de produit pour 12 € de port !!,il doivent
passer par l'US Postal je crois) et ma commande il ne la recevra jamais bien sur on connait la musique.Résultat,terminé pour nous ici tous ces sites je ne suis pas un pigeon ou plutôt je ne suis plus un pigeon.Ce genre de "magasin" sait trés bien gérer leur petite affaire sachant qu'une plainte de moins de 150 € est irrecevable au tribunal,ils ont le
champ ouvert à toutes **** comme ça et 11 € par-ci et 11 € par-là plus les frais de port ils doivent s'enrichir à la vitesse grand V.En résumé sachez qu'en commandant aussi bien chez Cdiscount que chez Amazon vous avez à mon avis 10% de malchance de ne pas être livré.Merci bien de m'avoir lu.Perso pas de souci de mon coté... Toujours été livré
dans les délais. karcoolix   Message(s) : 34Inscription : 08 Septembre 2017, 22:57 Rapporter ce messageRépondre en citant par Invité » 29 Novembre 2017, 11:40 J'ai commandé un ordinateur portable le 25/11/2017 a un prix, certes, très attractif......Cette commande a été annulée par Amazon le lundi et le compte bloqué (pourquoi 2 jours après ???)
pour la raison suivante mon compte avait soi-disant été utilisé à des fins frauduleuses. J'appelle le service client qui n'est pas capable de me dire quel genre "d'opérations frauduleuses" auraient été passées et qui surtout ne veux pas réactiver ma commande mais me propose de recommander l'article au prix du moment soit 100 euros plus cher.....Pour
tout vous dire je soupçonne l'**** le prix attractif pour faire acheter et puis l'annulation pour faire acheter plus cher !!! J'ai effectivement recommandé cet article mais à la FNAC et Amazon et moi c'est fini !! Invité   Rapporter ce messageRépondre en citant par Invité » 11 Décembre 2017, 15:26 Attention !!! articles manquants livraison Amazon...J'ai
commandé un Huawei P8 Lite 2017 chez Amazon le 06/12/2017 (Numero de commande: 403-0385972-4196330 vendu par Amazon EU S.A.R.L) et quand j'ai retiré le colis dans un Amazon Locker, l'emballage était très mal fait. Le scellé sur la boite du téléphone était rompu et il n'y avait plus que les accessoires. Je soupçonne le livreur de s'être servit
mais ça je n'ai aucun moyen de le prouver.J'ai contacté le service client d'Amazon pour avoir des explications sans résultat. Ils m'ont juste dit qu'ils allaient enquêter (Bonjour Colombo) et qu'ensuite ils allaient me recontacter pfff. Je n'ai pas beaucoup d'espoirs de voir ce téléphone arriver un jour ni même de me faire rembourser par ces escr0cs. Cela
dit, se faire avoir une fois ça peut arriver (je sais de quoi je parle) mais, jamais deux fois par la même entité c'est un principe. Donc même si Amazon me rembourse (ou pas) c'est terminé il vient de perdre un client de plus !!! Invité   Rapporter ce messageRépondre en citant par Invité » 15 Décembre 2017, 16:44 Colis reçu ce jour et comme tous les
colis chez Amazon malgré que je sois à la maison le colis est balancé par dessus mon portail !!!! Et oui je suis une **** apparement....Donc cadres cassé et cadeau de noël pour ma famille au top!!! On me propose quoi comme dédommagement ???? 5euros de réduction la blague !!! Je demande à parler à un responsable mais après 5appels on me
répond que ce n'est pas possible il n'y en a pas! Lol Sur ce je déconseille Amazon très fortement et je peux vous dire que je ne donnerais plus un seul centime a cette bande de *** !!!! Invité   Rapporter ce messageRépondre en citant par Invité » 23 Décembre 2017, 10:42 Commande faite fin novembre, livraison prévue le 6/12 tout le temps repoussée
sans explications du service client (en Irlande !) qui finit par ne même plus répondreJ'ai contacté le livreur qui n'est pas payé par Amazon et donc ne livre pas C'est habituel d'après le livreur et les clients sont obligés d'aller récupérer leurs produits chez lui au lieu d'être livrés à domicile comme prévu dans le prix d'achatEn bref, Amazon tire les prix
vers le bas mais ne vous livre pas malgré ses engagements....Dommage que personne ne les contrôleA éviter !!!! Invité   Rapporter ce messageRépondre en citant par Invité » 09 Janvier 2018, 17:29 Bonjour à tous,Je rejoins les avis laissés ici, le SAV AMAZON se détériore considérablement. J'ai acheté récemment des grilles de radiateur pour BMW

E46; la photo montrait 2 grilles et rien dans l'annonce n'était précisé. Lors de la réception de ma commande, une seule grille dans le carton... J'ai contacté le service client en précisant que je demandais juste un geste commercial sur les frais de port (pour commander la seconde) et que j'étais bien évidemment prêt à payer l'article. Et bien ni le vendeur ni AMAZON n'ont apporter de solution à ma requête, alors même que je ne demandais qu'un effort pour la commande d'un autre article complémentaire. Pire, on me dit que j'ai mal lu l'annonce et on m'envoie par mail une annonce qui n'est pas celle pour laquelle j'ai commandé..... Et n'espérez pas mettre un commentaire sur le produit en expliquant votre mésaventure car il ne sera pas publié avec le prétexte qu'il ne suit pas "les directives". En gros vous ne pouvez pas émettre de critiques constructives sur AMAZON. Et en gros vous passez pour un illettré dont tout le monde se fou.... BRAVO Invité Rapporter ce messageRépondre en citant par Invité » 11 Janvier 2018, 13:10 BonjourAprès une commande lors de la création du compte amazon d'environ 135 euros qui s'est déroulée sans problème, je passe une deuxième commande de 2000 euros un mois après. « un problème est survenu lors de la confirmation des informations de paiement » me dit-on avec un blocage de compte. N'ayant pas les informations demandées à savoir un relevé de compte de la carte bancaire (je n'ai qu'un relevé de compte courant) avec les 4 derniers chiffres de la carte (le numéro de figure jamais sur le compte courant) et avec l'adresse de facturation (le relevé est à une autre adresse) je ne peux rien faire. Le compte bloqué empêche tout échange avec amazon car c'est un automate qui répond .... le même message!!!! .Le SAV traite la demande..... en transmettant au service concerné.....sans effet.. Le sourire de A à Z est inversé , c'est le blocage de A à Z!!!!!! Invité Retour vers Grandes surfaces - Vente en ligne - Vente sur foires et salons Qui est en ligne ? Utilisateur(s) parcourant ce forum : moreensesbl80, pierrotleduc, SPB et 172 invité(s) Rapporter ce messageRépondre en citant par Invité » 18 Juillet 2018, 15:23 Bonjour à tous, j'ouvre ce sujet qui est malheuresement un sujet devenu "commun" .J'ai commandé sur amazon un ordinatreur portable (vendu et expédié par eux).Le livreur est TNT EXPRESS. Le colis a été dit livré hier, alors que je n'ai rien reçu chez moi et que j'étais présent à mon domicile toute la journée.J'ai contacté le service client amazon qui a ouvert une enquête et revient vers moi vendredi (48h après);Entre temps, je regarde sur le site tnt express pour "suivre mon colis" et la je vois la "preuve de livraison".Amazon m'a dit que le colis avait été mis en bal, evidemment qu'un ordinateur portable ne rentre pas .J'aimerai avoir votre avis sur la preuve de livraison, je ne sais pas si la signature qui est présente dessus est un faux pour imiter la mienne et dire que c'est livré, ou bien si c'est le livreur qui doit signer dans son "protocole", sachant que sur le site, il est bien écrit que le colis a été livré en BAL (et donc pas de signature de ma part en théorie).je n'arrive pas à joindre l'imagie... si qqn peut me dire comment faire ...merci Cordialement Invité Rapporter ce messageRépondre en citant par Invité » 24 Août 2018, 16:02 Bonjour, avez vous trouvé une solution ? Il m'arrive la même chose actuellement avec le même transporteur pour un téléphone portable. Je viens de leur envoyer mon dépôt de plainte accompagnée d'une mise en demeure. A voir si cela débloque ma situation. Invité Rapporter ce messageRépondre en citant par laurent49 » 27 Août 2018, 12:45 Bonjour, Avec Amazon, l'enquête consiste a demandé la preuve au transporteur que la livraison a bien été faite (signature du bordereau de livraison, récupération par un voisin déclaré lors de la commande, ...). Si le transporteur ne parvient pas à transmettre l'élément administratif qui démontre tout ça. Amazon procède au renvoie de votre commande "normalement".Lorsqu'un même compte renouvelle trop souvent ce type de demande. Amazon peut demander une attestation sur l'honneur par courrier.Attention toutefois à ne pas faire de fausse déclaration. Si le transporteur prouve ensuite que le colis vous a bien été remis, cela risque d'être plutôt problématique.Pour Rozii, du coup, ce n'est pas à vous de vous tourner vers le transporteur. Contactez directement Amazon qui devrait gérer le problème pour vous.Bonne journée Un livre : La disparition de Joseph MengeleUne destination : L'Amazonie en Guyanne FrançaiseUne passion : Mon travail laurent49 Message(s) : 20Inscription : 27 Août 2018, 12:24 Rapporter ce messageRépondre en citant par Invité » 24 Décembre 2018, 08:56 J'ai le même problème un colis que j'attendais jeudi ne m'est jamais parvenu il est pourtant inscrit comme livré sur le suivi que faire?J'ai contacté amazon qui m'a dit d'attendre, ce colis a été soit disant livré par amazon logistic Invité Retour vers Livraison - Poste Qui est en ligne ? Utilisateur(s) parcourant ce forum : Aucun utilisateur inscrit et 62 invité(s) Vous avez fait un achat dans un magasin ou en ligne et vous rencontrez des problèmes : article jamais livré, service après-vente injoignable, marchandises endommagées, contrefaçons etc.Vous pouvez en témoigner sur ce forum. Rapporter ce messageRépondre en citant par Invité » 08 Avril 2018, 00:34 Bonjour,Je vous explique mon problème :J'ai commandé un article à 414€ (que je paye en 4 fois) en février 2018 sur Amazon Marketplace, produit vendu par un vendeur tiers.Après réception du produit je constate que celui-ci est défectueux, je le renvoie donc immédiatement en colissimo international contre signature à l'adresse figurant sur l'étiquette que Amazon m'a donné, c'est à dire en Angleterre.Jusqu'ici tout va bien, je consulte le suivi de mon colis sur le site de La Poste et le colis est « livré ». J'attends alors mon remboursement, mais le vendeur me dit ne pas avoir reçu le colis...Il me dit que d'après le numéro de suivi « le colis n'a toujours pas été envoyé ».En fait le vendeur m'a donné une étiquette jointe dans un mail sauf que moi j'ai utilisé celle que Amazon m'a donné, le numéro de suivi du vendeur et le mien sont donc différents. Mais c'est la même adresse ! J'explique alors au vendeur qui au final ne me répond plus.Je le tourne alors vers Amazon et je fais une réclamation pour faire marcher la garantie A à Z.Cela dure des semaines... je passe plein de coups de téléphone, j'envoie des mails...Je tombe sur une personne différente à chaque fois du coup je dois me répéter et réexpliquer mon problème et ils me font tourner en rond...On me fait alors un tas belles promesses : « on va faire le nécessaire... on va rouvrir votre dossier... je transmet votre demande à notre responsable... c'est Amazon qui vous remboursera et pénalisera le vendeur... c'est pas nous qui sommes en charge du dossier... on va vous rappeler...»Des semaines que ça dure alors je commence à m'impatienter et je rappelle encore...Et là, Amazon me dit : « nous ne pouvons rien faire, nous sommes uniquement intermédiaire entre le vendeur et l'acheteur » ils s'en lavent les mains !Puis ils me demandent des preuves de dépôt et de livraison portant mention de la signature du destinataire.Je fais donc faire une enquête à la Poste qui m'envoit les preuves demandées.Je me retrouve donc avec : une preuve de dépôt (celle que j'ai concervé), 2 numéros de suivis (Colissimo et Parcel Force) et la preuve de livraison Parcel Force avec la signature du destinataire.J'envoie le tout à Amazon et ces derniers me répondent que mes preuves ne sont pas recevables parce qu'ils veulent la preuve de livraison qui correspond au numéro de suivis figurant sur la preuve de dépôt... sauf que j'ai uniquement la preuve de livraison correspondant au numéro de suivi de Parcel Force.Ils ont donc refusé ma réclamation, je suis désespérée car je continues de payer un produit que je n'ai plus, et qu'après toutes mes démarches et ma patience je n'ai pas de remboursement.S'il vous plaît, j'ai besoin d'aide, que me conseillez-vous de faire ? Invité Rapporter ce messageRépondre en citant par Invité » 12 Avril 2018, 18:12 Bonjour ,lors d'une vente flash j'ai acheté un collier en argent qui devait coûter 10,8.. or au moment de valider mon achat il resté au prix de 21, ... , j'ai discuter par chat avec un vendeur et il m'a dit de valider mon achat et qu'il passerait au prix de la vente flash, ce ne fût pas le cas, du coup le vendeur a écrit : Amazon.fr Votre compte Amazon.frMessage du Service Client Amazon.fr28 mars 2018 18:58:28 Ousmane a accepté la conversation en ligne.28 mars 2018 18:59:44 Debihi : Bonjour j'ai commandé cet article : Collier, J.Rosée Argent 925 Bijoux Femme/Fille, Chaîne 45+5cm, 5A Zirconium cubique Blanc, Cadeau pour la fête des mères avec Paquet cadeau exquis "Coeur Etincelant"4.2 étoiles sur 5 14 commentaires clientPrix: EUR 110,00Nouveau Prix : EUR 21,87Prix de l'offre : EUR 10,17 Livraison gratuite dès EUR 25 d'achats en France métropolitaine. DétailsÉconomisez : EUR 99,83 (91%)Tous les prix incluent la TVA.28 mars 2018 19:01:14 Ousmane (CSA) : Bonjour, je m'appelle Ousmane. Que puis je faire pour vous ?28 mars 2018 19:02:24 Ousmane (CSA) : Vous etes toujours la s'il vous plait ?28 mars 2018 19:02:49 Debihi n'est plus connecté.28 mars 2018 19:02:52 Ousmane a accepté la conversation en ligne.28 mars 2018 19:02:57 Debihi : or au moment de régler il est passé à 21,87€ alors que la vente flash est en cours, voici le numéro de ma commande :408-1254412-326593228 mars 2018 19:03:49 Debihi : cet article est vendu 10,17€ et je l'ai réglé le double28 mars 2018 19:05:19 Ousmane (CSA) : Pouvez vous patienter quelques minutes pendant que je cherche ce que je peux faire pour vous ?28 mars 2018 19:05:27 Debihi : oui28 mars 2018 19:05:34 Ousmane (CSA) : Merci28 mars 2018 19:09:22 Ousmane (CSA) : Merci d'avoir patienté28 mars 2018 19:09:53 Ousmane (CSA) : Vu les circonstances, je vous rembourse la différence 11.70 euros28 mars 2018 19:10:17 Ousmane (CSA) : Ce remboursement sera finalisé sous 7 jours ouvrés par votre banque28 mars 2018 19:10:21 Debihi : ok merci , comment se fait le remboursement28 mars 2018 19:10:46 Ousmane (CSA) : Je verse la somme sur votre compte bancaire . Ce remboursement sera finalisé sous 7 jours ouvrés par votre banque28 mars 2018 19:11:13 Debihi : je vous remercie pour votre sérieux bonne soirée28 mars 2018 19:11:39 Ousmane (CSA) : Merci à vous pour votre compréhension28 mars 2018 19:11:47 Ousmane (CSA) : Bonne soirée egalement28 mars 2018 19:11:57 Debihi a quitté la conversation.Surprise !!! vu que je n'ai pas reçu de remboursement j'ai envoyé un mail à,Amazon avec copie du chat ci-dessus et ils m'ont répondu que ce message est une erreur et que je n'aurais pas le remboursement, Quel sérieux Amazon !!! Invité Rapporter ce messageRépondre en citant par carta » 20 Avril 2018, 22:14 BONJOUR AMAZON prélevé des sommes sur mon compte sans y être autoriser... petites sommes justifiant juste l' aces au site...par ailleurs j'ai demander à plusieurs reprises que mon compte soit effacer ainsi que mes donnes mais il ne le font pas. par ailleurs c'est pratiquement impossible effacer le compte sans les contacter... ceci dit, j'ai jamais acheter sur Amazon..;comment se permettent de me prélever de l'argent? C'est quoi cette entreprise? voilà c'est qu'il m'adresse (en boucle)....Bonjour,Nous sommes sincèrement désolés d'apprendre que vous souhaitez fermer votre Compte Amazon.Si votre requête est la conséquence d'un problème relatif à notre site ou à l'une de vos commandes, nous nous tenons à votre entière disposition pour tenter de le résoudre directement, sans avoir à fermer votre compte. Pour ce faire, n'hésitez pas à nous fournir le plus d'informations possible : par exemple, le numéro de la commande, le nom du produit en question, la nature du problème, etc.Pour fermer votre compte Amazon, merci de prendre connaissance des informations que vous trouverez sur le lien ci-dessous : ... =201167690Une fois avoir pris connaissance de ces conditions, je vous prie de répondre directement à cet e-mail en nous donnant une autorisation précisant que vous avez lu et approuvé ces formalités.Nous souhaitons vivement vous conserver parmi nos clients. Toutefois, quelle que soit votre décision finale, sachez que nous nous efforcerons de la satisfaire dans les plus brefs délais.Cordialement,Le Service ClientAmazon.fr========== carta Message(s) : 7Inscription : 20 Avril 2018, 22:02 Rapporter ce messageRépondre en citant par Invité » 15 Novembre 2018, 21:19 Il faut se méfier d'Amazon, j'ai un problème avec eux,J'ai acheté à un vendeur tiers des barrettes de mémoire Patriot Memory 2 x 8 Go pour pratiquement 300, euros.Après les avoir reçu, je ne les ai pas gardé et je lui les ais retourné en colissimo suivi la poste au Portugal pour un remboursement le 11 octobre 2018.Depuis le 12.10.2018 le numéro de suivi de la poste dit qu'il est à la plateforme colis.A ce jour le vendeur me dit qu'il ne les a toujours pas reçu et qu'il ne peut pas me rembourser, moi je pense qu'il dit cela pour ne pas avoir à me rembourser.La poste est incapable de me dire si le colis a été livré au Portugal au vendeur la cause, une fois que le coli à passé la frontière Française il change de numéro de suivi et de transporteur.Et comme à la poste, on ne leur donne pas le nom du nouveau transporteur et le nouveau numéro de suivi, donc impossible de savoir où il est.Quand a Amazon il ne veut pas me rembourser sans avoir la preuve que le vendeur a bien réceptionné la marchandise.Et la poste fait pareil, il ne veut pas m'indemniser car il veut la preuve que le colis n'a pas été distribuer au vendeur et qu'il s'est perdu au Portugal.On tourne en rond avec eux et moi je deviens fou en pensants que je ne serais jamais rembourser, alors que j'ai bien retourné la marchandise, la preuve de dépôt avec le tampon de la poste le prouvant.Il y'a quelque année Amazon remboursait un acheteur sans qu'il est besoin de retourné la marchandise maintenant ce n'est plus le cas.Avant Amazon était du côté de l'acheteur et maintenant il son du côté du vendeur.Le plus rigolo dans cette histoire c'est qu'Amazon ses que ce vendeur est malhonnête, parce qu'il a déjà eu plusieurs problèmes avec des acheteurs. Invité Rapporter ce messageRépondre en citant par camore » 27 Mars 2020, 19:42 Bonjour, j'ai un soucis avec la garantie A à Z de Amazon et son vendeur Momox.J'ai acheté un livre, déjà bien plus cher que le prix indiqué sur le dos de la couverture, et comme je n'étais pas satisfaite, j'ai retourné le livre en lettre suivie avec un numéro de suivi par la poste dans les jours de rétractation. J'ai envoyé au vendeur et à Amazon la preuve de retour avec le numéro de suivi en pièce jointe, et la preuve de dépôt en la boite aux lettres du vendeur en pièce jointe et avec le lien web de la poste pour qu'ils puissent vérifier par eux-mêmes.Depuis le 27 février date à laquelle le vendeur a reçu son article, je n'ai toujours pas eu mon remboursement, ils me font tourner en rond en me disant que le vendeur n'a pas reçu l'article, ce qui est faux, puisque j'ai la preuve du contraire et la garantie A à Z du Amazon refuse de me rembourser !cela fait un moi que ça dur, j'apprécierais une aide précieuse de la part de 60 millions de consommateurs, voir d'un avocat du E-commerce. En vous remerciant.Mme AMORE camore Message(s) : 1Inscription : 29 Décembre 2016, 11:51 Retour vers Grandes surfaces - Vente en ligne - Vente sur foires et salons Qui est en ligne ? Utilisateur(s) parcourant ce forum : moreensesbl80, pierrotleduc, SPB et 173 invité(s) Vous avez fait un achat dans un magasin ou en ligne et vous rencontrez des problèmes : article jamais livré, service après-vente injoignable, marchandises endommagées, contrefaçons etc.Vous pouvez en témoigner sur ce forum. Rapporter ce messageRépondre en citant par Dragon888 » 10 Février 2019, 14:45 Attention !!!Quand vous achetez un article avec une majorité de commentaires positifs cela ne reflète pas forcément la réalité ...Tous mes commentaires-produits positifs sont passés MAIS presque aucun de mes commentaires-produits négatifs n'a été validé !!Et voici le mail-Amazon que je reçois à l'instant : "Un grand nombre de vos récents commentaires se sont avérés être en violation de nos conditions d'utilisations et de nos règles d'écriture. Dans le but de fournir à nos clients le plus d'information possible sur un article avant l'achat, nous les encourageons à commenter les produits et les informations qui leur sont liés. Cependant, les commentaires n'adhérant pas à nos règles d'écriture ou conditions d'utilisation seront supprimés. Si cette situation devait se répéter, nous serions dans l'obligation de vous retirer la possibilité de poster un commentaire."Donc à présent Amazon musèle et censure les clients ...?@ Dragon888 Message(s) : 6Inscription : 26 Octobre 2018, 16:51 Rapporter ce messageRépondre en citant par Invité » 10 Février 2019, 15:26 BonjourCe n'est en rien nouveau chez Amazon. Sachant que de nombreux comerçants vendent leur produits sans avoir la possibilité de créér leur propre fiche descriptive, mais tous sous la même fiche donc l'original et la contrefaçon dans le même panier. Imaginez donc que souvent sans le savoir, vous achetez un produit d'origine chinoise, que vous pensiez être d'un vendeur français. Les vendeurs asiatiques, sans scrupules, n'hésitent pas à déposer des plaintes contre les vendeurs français qui leur font de l'ombreExemple sur le forum vendeur:Un second vendeur s'est "greffé"pendant quelques jours sous une de mes annonces alors qu'il proposait un produit complétement différent.Il a du retirer son annonce, mais avant il a répondu à certaines questions relatives au produit.Déjà il donne des réponses erronées sur le produit, mais surtout il dénigre le mien et dit clairement aux personnes de fuir mon produit et d acheter le sien,J ai tenté d ouvrir des cas, j ai signalé 15 fois sa réponse en tant qu'abus, mais je n ai jamais eu aucune réponse d amazon.C est tout de même grave je pensePar ailleurs, bien que la livraison fasse partie du contrat, Amazon refuse les commentaires qui mentionne des problèmes de livraison. Le drame chez Amazon c'est que tout est géré par IA, vous connaissez. La modération des commentaires est donc faite électroniquement en fonction de termes clés ... Vous devez faire SYTÉMATIQUEMENT des signalement sur le site ici Invité Rapporter ce messageRépondre en citant par Dragon888 » 10 Février 2019, 15:37 Bonjour et merci pour votre réponse !... par IA ? Vous voulez dire que c'est un algorithme qui a déclenché ce mail ? Ça alors !Je suis quand même bien dégoûtée d'Amazon quand je pense aux centaines d'achats que j'ai déjà faits chez eux et aux nombreux commentaires positifs ...Je rêverais qu'un mastodonte-concurrent voit le jour)@ Dragon888 Message(s) : 6Inscription : 26 Octobre 2018, 16:51 Rapporter ce messageRépondre en citant par Dragon888 » 10 Février 2019, 16:02 Signalé à SIGNALCONSODétail du signalementProblème : Services associés à l'achat (Autre)Etablissement : AMAZON FRANCE LOGISTIQUE SAS - 67 BOULEVARD DU GENERAL LECLERC - 92110 CLICHY - FRANCEDate du constat : 10/02/2019Plage horaire :Description du problème : Mes commentaires-produits négatifs AMAZON sont censurés !! mail-Amazon : "Un grand nombre de vos récents commentaires se sont avérés être en violation de nos conditions d'utilisations et de nos règles d'écriture." FAUX !! "... les commentaires n'adhérant pas à nos règles d'écriture ou conditions d'utilisation seront supprimés. Si cette situation devait se répéter, nous serions dans l'obligation de vous retirer la possibilité de poster un commentaire." Donc à présent Amazon musèle et censure ! Dragon888 Message(s) : 6Inscription : 26 Octobre 2018, 16:51 Rapporter ce messageRépondre en citant par NicoTours » 27 Février 2019, 04:06 Dragon888 a écrit :Bonjour et merci pour votre réponse !... par IA ? Vous voulez dire que c'est un algorithme qui a déclenché ce mail ? Ça alors !Je suis quand même bien dégoûtée d'Amazon quand je pense aux centaines d'achats que j'ai déjà faits chez eux et aux nombreux commentaires positifs ...Je rêverais qu'un mastodonte-concurrent voit le jour)@Evidemment que tout est scoré par IA depuis plus de 10 ans, l'humain n'intervenant qu'a posteriori. Jamais eu de problème de commentaires refusés mais entre les conditions de travail et le scandale de destruction des invendus, Amazon c'est fini (déjà que je ne l'utilisais qu'en dépannage...). NicoTours Message(s) : 6154Inscription : 16 Juin 2015, 23:00 Rapporter ce messageRépondre en citant par GTGO » 25 Janvier 2020, 09:55 Moi j'ai un seul avis qui a été censuré une fois, mais j'utilisais un mot grossier, car énervé et j'avais tort. donc ça peut se comprendre en revanche j'ai l impression qu'il m ont fiché comme non fiable ou je ne sais quoi car il y un truc de ouf qui m'arrive sur plusieurs produits depuis plusieurs semaines, et j'ai testé dans tous les sens : - Si je suis connecté en tant que client il y a des tas d'avis négatifs sur la fiche produits, MAIS JE NE PEUX PAS LES AFFICHER ! "AUCUN AVIS NE CORRESPOND à VOTRE CHOIX" c'est dingue! je peux afficher seulement les avis positifs ! Et si d'autre part j'affiche la même page web mais non connecté comme client ... Alors il n'y a que quelques avis positifs soit avec 4 soit avec 5 étoiles ! plus aucun avis en dessous ! c'est super bizarre autant vous dire que ma confiance en Amazon en a pris un coup J'ai les ai 'alertés' sur le problème plusieurs fois : PERSONNE n'a de réponse et rien ne change J'en ai marre donc maintenant en parle Quelqu'un d'autre a-t-il les même dysfonctionnements ? GTGO Message(s) : 1Inscription : 25 Janvier 2020, 09:45 Rapporter ce messageRépondre en citant par Maximus999 » 06 Février 2020, 12:16 Je vous fait part d'une **** sur Amazon au sujet des livres audio.On m'a proposé via Alexa un essai sur livre audio, hors à aucun moment on ne m'a prévenu que cet essai était un abonnement, du coup pendant 3 mois on m'a prélevé 9,95 euros sans aucune information.J'ai écrit un avis négatif sur leur site, mais malheureusement il ne sera pas publié. En fait Amazon ne publie que les avis positifs.A l'heure qu'il est j'essai de me faire rembourser, mais je crains que ce soit la galère. J'ai supprimé toute infos carte bleue, ainsi que cet abonnement.Méfiez vous avec le système Alexa, si vous dites oui une fois çà peut avoir de grosses conséquences. Maximus999 Message(s) : 1Inscription : 06 Février 2020, 11:43 Rapporter ce messageRépondre en citant par zebenj » 23 Février 2020, 10:43 chausse-pro a écrit :Personnellement j'ai posté un avis négatif sur une paire de chaussures de sécurité qui s'était usée très vite , et il est en ligne. Bah apparemment il y a eu tellement d'avis négatifs que le produit est supprimé de Amazon, tant mieux elles étaient vraiment mauvaises.Faut croire que les avis négatifs sont pris en compte, au moins pour les produits qui ne sont pas venus par Amazon mais par des vendeurs teirs, parce que pour les marques appartenant à Amazon ils font ce qu'ils veulent et c'est pas impossible qu'ils trient les commentaires. zebenj Message(s) : 3Inscription : 11 Février 2020, 10:18 Rapporter ce messageRépondre en citant par JJULLIEN » 29 Octobre 2020, 09:46 Amazon.frMerci de nous avoir envoyé vos commentaires client. Merci de nous avoir envoyé des commentaires client sur Amazon. Après un examen approfondi des données envoyées, votre commentaire n'a pas pu être posté sur le site Web. Nous apprécions le fait que vous ayez pris du temps pour nous envoyer vos commentaires, mais nous vous rappelons que les commentaires doivent respecter les règles suivantes : Règles de la communauté Amazon NAKELUCY Coussins résistants à l'eau - Couleurs vives Coussin de siège de mobilier de jardin extérieur imperméable pour salon extérieur effective 1-* de Client d'Amazon le 27 octobre 2020 JAMAIS LIVREProduit qui vient de ChineN'a jamais été livré ...Suis toujours en attente du remboursement !...Le pays de provenance des articles n'est pas précisé et il est facile de se faire piéger par AMAZON =Quelques problèmes fréquents à garder en tête :Votre commentaire doit se concentrer sur les fonctions spécifiques du produit et sur votre expérience avec ce dernier. Les évaluations sur le vendeur ou la livraison du produit doivent être soumises via n'autorisons pas le contenu obscène ou grossier. Cela s'applique aussi aux produits pour adultes.Les publicités, le matériel promotionnel ou des posts répétés pour faire remarquer la même chose excessivement sont considérés comme du spam.Veuillez ne pas inclure d'URLs externes à Amazon ou de contenu personnellement identifiable dans votre commentaire.Toute tentative de manipulation du contenu de la Communauté ou de ses fonctionnalités, y compris la soumission de contenu erroné, mensonger ou non authentique, est strictement interdite.= =Amazon.comfacebook Référence RHLCKPVKLFAI9. © 2020 Amazon EU Sarl. Luxembourg, Reg# B-101818, 5 Rue Plaetis, L-2338 Luxembourg. RVA # LU 20260743. JJULLIEN Message(s) : 1Inscription : 27 Juin 2019, 08:50 Retour vers Grandes surfaces - Vente en ligne - Vente sur foires et salons Qui est en ligne ? Utilisateur(s) parcourant ce forum : moreensesbl80, pierrotleduc, SPB et 140 invité(s)